Admission à l'école :

Un certificat d'inscription vous sera remis, il faudra **prendre rendez-vous** avec la direction de l'école afin de procéder à l'inscription définitive.

Demande de dérogation :

Toute demande de dérogation sera examinée par la commission de dérogation dans la limite des places disponibles.

Jusqu'à la décision de la commission, l'enfant n'est inscrit dans aucune école (ni dans l'école de son périmètre ni dans l'école demandée).
En cas de réponse négative, l'inscription dans l'école du périmètre est automatique et définitive.

Tout dossier doit être accompagné impérativement de justificatifs attestant la situation présentée dans le motif de dérogation : attestation employeur **notifiant les horaires de travail**, attestation de mode de garde, …

La réponse à la demande de dérogation sera communiquée **uniquement par courrier** à partir de mi-juin 2014.

Plus d'infos :

Direction de l'Education & de la Caisse des Ecoles
18 rue des Gaults - 28100 DREUX
Tél : 02.37.38.84.89
E-mail : education@ville-dreux.fr
www.dreux.com

CALENDRIER DE L'ANNEE SCOLAIRE :

DATE DE LA RENTREE SCOLAIRE :
Lundi 1er septembre 2014
(pour les écoles maternelles et élémentaires)

Toussaint :
Du 18 octobre 2014 au 03 novembre 2014

Noël :
Du 20 décembre 2014 au 05 janvier 2015

Hiver :
Du 21 février 2014 au 09 mars 2015

Printemps :
Du 25 avril 2015 au 11 mai 2015

Vacances d'été :
Samedi 04 juillet 2015

Ville de Dreux

RENTREE SCOLAIRE 2014-2015

Inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires

Du 3 au 14 avril 2014

Mode d'emploi

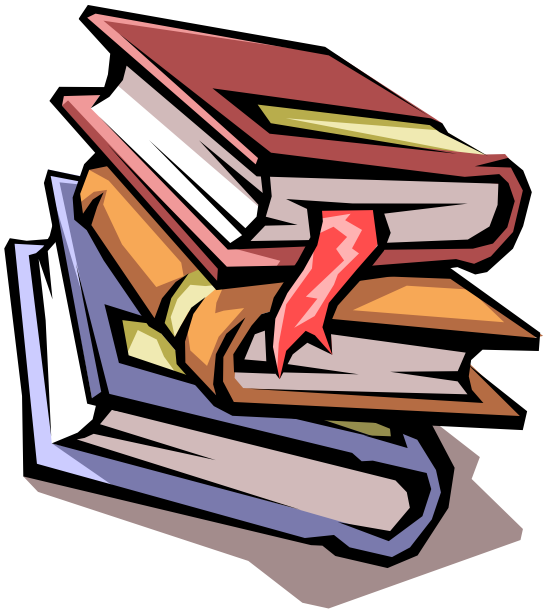

DIRECTION DE L'EDUCATION

Procédure 2014 – 2015

Les inscriptions à l'école pour l'année 2014-2015 sont dès maintenant nécessaires dans deux cas précis :

- Pour les enfants quittant la maternelle et entrant en **C**ours **P**réparatoire dans une école élémentaire (les enfants nés en 2008)
- Pour les enfants nés en 2011, 2010 et 2009 dont c'est la première inscription dans une école maternelle.

Les enfants nés au cours ***du 1er Trimestre 2012*** *seront inscrits sur liste d'attente et admis dans la limite des places disponibles.*
Toute inscription devra obligatoirement passée par le Service Education avant d'être confirmée par de l'école.

Documents à fournir

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois,
- Pièce d'identité du responsable,
- Facture d'électricité, de gaz, d'eau de moins de 3 mois,
- Carnet de santé : DT POLIO à jour,
- Certificat de scolarité ou de radiation daté de la fin de l'année scolaire de l'école précédente (juin 2014) *si il y a lieu.*

Suivant la situation familiale :

- Attestation d'hébergement (pour les familles hébergées) accompagnée d'un justificatif de domicile et de la pièce d'identité de l'hébergeant,
- Jugement de divorce ou de séparation précisant l'autorité parentale (pour la garde de l'enfant) - Autorisation à la scolarisation.

Les situations particulières feront l'objet d'un examen au cas par cas.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

MATERNELLES et ELEMENTAIRES

Centre Ville

Maternelles Victor Hugo et Alphonse Daudet,
Elémentaires Saint-Martin et Godeau
Guichet Unique
18 rue des Gaults – 28100 Dreux
Jeudi 03 avril 2014 de 13h30 à 19h00
Vendredi 04 avril 2014 de 09h00 à 17H00

Les Bâtes

Maternelle Semmelweis –
Elémentaire Prévert- Beullac
Mairie de quartier des Bâtes
30/32 Boulevard de l'Europe – 28100 Dreux
Lundi 07 avril 2014
de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Kennedy

Maternelles Benjamin Rabier et Jean Zay,
Elémentaires Michelet 1, 2 et Jean Zay
Mairie de quartier de Kennedy
Rue André Faucher – 28100 Dreux
Mardi 08 avril 2014
de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Les Rochelles

Maternelle Condorcet
Elémentaire Ferdinand Buisson
Mairie de quartier des Rochelles
27 Boulevard de Juillet – 28100 Dreux
Mercredi 09 avril 2014
de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Sainte-Eve

Maternelles Marcelin Berthelot et Hélène Boucher,
Elémentaires Marcelin Berthelot et Gambetta
Mairie de Quartier Sainte-Eve
7 Rue Marc Sangnier – 28100 Dreux
Jeudi 10 avril 2014
de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Hameaux de Paul Bert

Maternelle Paul Bert et Elémentaire Paul Bert,
Mairie de quartier des Hameaux de Paul Bert
Esplanade Flandres-Dunkerque – 28100 Dreux
Vendredi 11 avril Matin de 9h00 à 11h30

Dunant

Maternelles Croix Tiénac, Florian la Fontaine et Louise Michel,
Elémentaires Saint-Exupéry et Pierre Mendés France
Mairie de quartier de Dunant
4/5 Place des Oriels – 28100 Dreux
lundi 14 avril 2014
de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

POUR TOUTES LES INSCRIPTIONS

Au Guichet Unique – 18 rue des Gaults –

de 09h00 à 12h00

Horaires de semaine du Guichet Unique

Lundi, mardi, mercredi

De 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Jeudi matin fermé - Après midi de 14h00 à 19h00

Vendredi non stop de 09h00 à 17h00.

Et le 4ème samedi du mois de 09h00 à 12h00